



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPLP

Caplp et Cafep-Caplp

Sections :

- Espagnol (discipline majeure) - Lettres
- Anglais - Espagnol (discipline majeure)

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission
- 2) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Caplp et du Cafep-Caplp BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPLP BAC + 3

Sujet 0 / Première épreuve d'admission

Exposé : 20 minutes.

Échange avec le jury : 20 minutes

Dossier

Document A : extrait du documentaire « Leo a la vida » de Juli Suárez, 2017

Source : <https://mayafilms.tv/trabajo/leo-a-la-vida/>

Document B : Eduardo Mendoza, « El malentendido », *Tres vidas de santos*, 2009

Document C : visuel issu de l'article « La imaginación y el poder de la lectura » du journal numérique *El Independiente de Granada*, 04/02/2018

1. Vous rendrez compte **en espagnol** du sens du document A avant de l'analyser en mettant notamment en évidence son intérêt d'un point de vue linguistique, culturel et formel.
2. Vous commenterez, **en espagnol**, les liens entre le document A et les autres documents du dossier.

Document B

Inés Fornillos empezó a trabajar con muchos temores, incertidumbres y reservas. No se hacía ilusiones. Sabía que todos acudían a las clases para una rehabilitación que acelerase la concesión de la libertad provisional. Pero creía que si conseguía inculcar la afición a la lectura en alguno de aquellos individuos abandonados y desorientados, contribuiría a mejorar su condición. [...]

5 El primer día de clase la señorita Fornillos hizo una introducción elogiando las virtudes de la lectura, el más gratificante, absorbente e inagotable entretenimiento, dijo, del que se podía disfrutar en todo momento y lugar, a cualquier edad y en cualquier condición física, así como una fuente infinita de conocimientos. [...] Preguntó a los
10 quince alumnos si alguno era aficionado a leer. Todos admitieron que no leían, o que sólo leían prensa deportiva y revistas con fotos.

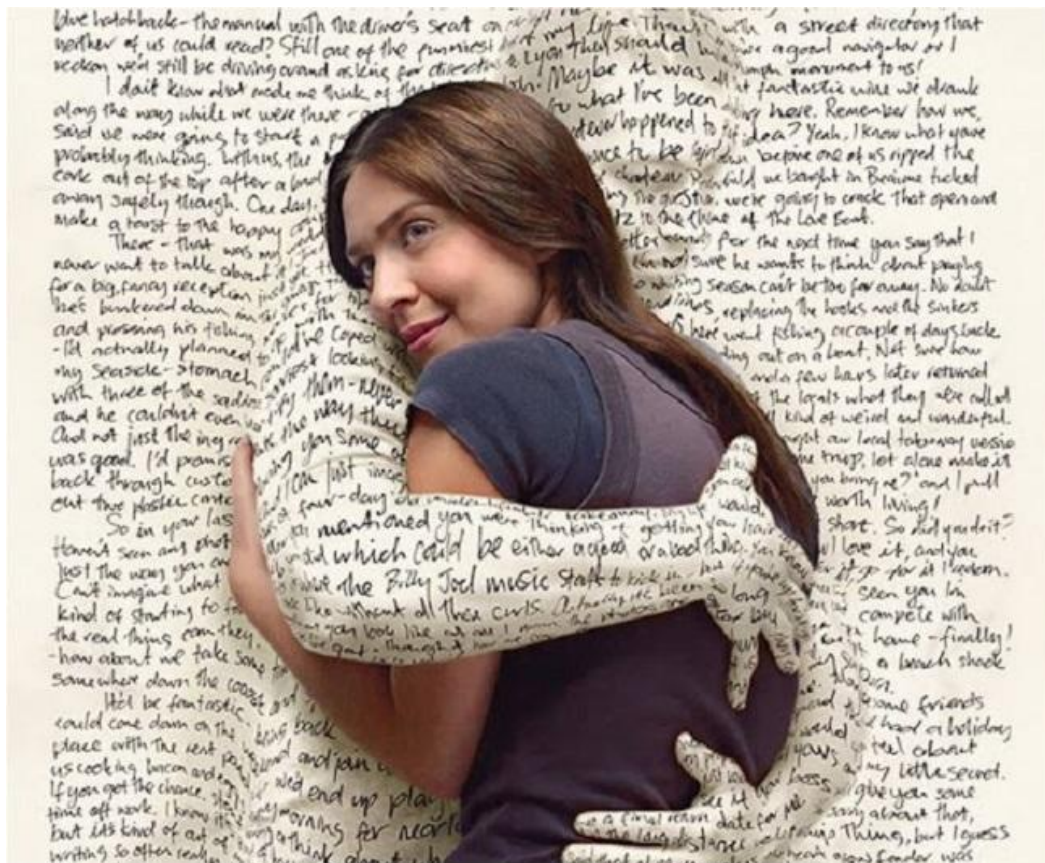
La señorita Fornillos dijo que toda lectura, en definitiva, era lectura, pero que en aquel curso sólo tratarían de textos de ficción. Repartió entre los alumnos cuentos que previamente había fotocopiado. Eran narraciones breves. Cada uno debía leer la suya
15 y en la clase siguiente dar una opinión razonada.

En la clase siguiente todos dijeron haber leído el cuento. La señora Fornillos preguntó en general si les habían gustado los cuentos. Miró uno a uno a los reclusos y todos desviaron la mirada. La señora Fornillos señaló a uno al azar y le preguntó si había entendido la historia. El recluso respondió sinceramente que no. La señora Fornillos
20 le agradeció que hubiera dicho la verdad y elogió el valor de admitir un fracaso. Leer, les dijo, es una actividad que se aprende. Toda historia, les explicó, constaba de tres partes: planteamiento, nudo y desenlace. Como una película. Pero en las historias escritas, a diferencia del cine, los personajes no se veían, ni tampoco se veía lo que hacían, de modo que era preciso imaginarlo; y no sólo eso, sino que también era

- 25 preciso guardar cada personaje y cada suceso en la memoria.
Señalando a otro alumno al azar, repitió la pregunta: ¿le había gustado el cuento? El alumno vaciló un instante y luego respondió: “No”.
“Está muy bien; está muy bien haber dicho lo que piensas. Siempre cuesta expresar con palabras lo que sólo son impresiones. Poco a poco, iremos aprendiendo no sólo a leer, sino a hablar de lo que hemos leído. Paciencia y perseverancia como os he dicho.” Al terminar la clase repartió otra tanda de cuentos, éstos de carácter histórico. Al quedarse sola hizo una señal a lápiz junto al nombre del alumno que le había intrigado. Antolín Cabrales Pellejero. La señora Fornillos tuvo la certeza de que no lo volvería a ver en clase.
- 30
- 35 Sin embargo, el miércoles siguiente, apenas entró en el aula, se percató de su presencia, en el lugar más apartado, afectando indiferencia.

Eduardo Mendoza, «El malentendido», *Tres vidas de santos*, 2009

Document C



Fuente: <https://www.elindependientedegranada.es/blog/imaginacion-poder-lectura>

CAPLP BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

SECTION LANGUES VIVANTES-LETTRES

1. Première épreuve d'admission.

L'épreuve se compose de deux parties, l'une, dite principale, dédiée à la discipline majeure, l'autre, dite complémentaire, à la discipline mineure. Un dossier est fourni au candidat pour permettre la préparation des deux parties de l'épreuve. Il est constitué pour la partie principale dans la discipline majeure choisie par le candidat :

– discipline majeure langue vivante : d'un document audio ou vidéo n'excédant pas cinq minutes et de deux autres documents de nature différente - par exemple un texte et un document iconographique (photographie, peinture, caricature etc.) - en lien avec une entrée culturelle des programmes de CAP et de baccalauréat professionnel;

– discipline majeure lettres : d'un texte littéraire et d'une image susceptibles d'être étudiés dans des classes de CAP, de baccalauréat professionnel ou de BTS.

Le dossier de la partie complémentaire dans la discipline mineure est constitué :

– discipline mineure langue vivante : d'un document audio ou vidéo n'excédant pas cinq minutes et d'une question;

– discipline mineure lettres : d'un texte littéraire susceptible d'être étudié dans des classes de CAP, de baccalauréat professionnel ou de BTS et d'une question.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier la capacité du candidat à structurer son propos ainsi que son aptitude à l'analyse, à la communication et à interagir avec le jury.

Partie principale dans la discipline majeure (exposé : vingt minutes; échange : vingt minutes).

Cette partie de l'épreuve prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury :

– pour la discipline majeure langues vivantes : cette épreuve est entièrement dans la langue vivante étrangère.

Le candidat rend compte du document audio ou vidéo proposé par le jury, l'analyse et le commente puis en explicite les liens avec les deux autres documents. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury;

– pour la discipline majeure lettres : l'exposé vise à présenter une réflexion sur les liens entre le texte littéraire et l'image, puis à réaliser une explication du texte littéraire. L'échange avec le jury est destiné à élargir la réflexion et à approfondir les points que le jury jugera utiles.

Partie complémentaire dans la discipline mineure (proposition de restitution ou d'analyse : dix minutes; échange : dix minutes)

Cette partie de l'épreuve se décline, selon la discipline mineure choisie, de la façon suivante :

– pour la discipline mineure langue vivante : cette partie complémentaire de l'épreuve se déroule entièrement dans la langue vivante étrangère. Le candidat propose une restitution du document audio ou vidéo au regard de la question posée. Cette restitution est suivie d'un échange avec le jury ;

– pour la discipline mineure lettres: le candidat propose une analyse du texte littéraire au regard de la question posée. Cette analyse est suivie d'un échange avec le jury.

Durée de la préparation: trois heures

Durée de l'épreuve : une heure.

Coefficient : 5.

L'épreuve est notée sur 20. **La partie principale dans la discipline majeure compte pour 13 points**, la partie complémentaire dans la discipline mineure compte pour 7 points. La note 0 est éliminatoire.

SECTION ANGLAIS-LANGUES VIVANTES

1. Première épreuve d'admission.

L'épreuve se compose de deux parties, l'une, dite principale, dédiée à la discipline majeure, l'autre, dite complémentaire, à la discipline mineure. Un dossier est fourni au candidat pour permettre la préparation des deux parties de l'épreuve.

Le dossier est constitué, pour la partie principale dans la discipline majeure choisie par le candidat, d'un document audio ou vidéo n'excédant pas cinq minutes et de deux autres documents de nature différente – par exemple un texte et un document iconographique (photographie, peinture, caricature etc.) en lien avec une entrée culturelle des programmes de CAP et de baccalauréat professionnel.

Le dossier de la partie complémentaire, dans la discipline mineure, est constitué d'un document audio ou vidéo n'excédant pas cinq minutes et d'une question.

Cette épreuve doit permettre au jury d'apprécier la capacité du candidat à structurer son propos ainsi que son aptitude à l'analyse, à la communication et à interagir avec le jury.

Partie principale dans la discipline majeure (exposé : vingt minutes; échange : vingt minutes). Cette partie de l'épreuve prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury.

Cette épreuve est entièrement dans la langue vivante étrangère, dite majeure. Le candidat rend compte du document audio ou vidéo proposé par le jury, l'analyse et le commente puis en explicite les liens avec les deux autres documents. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury.

Partie complémentaire dans la discipline mineure (proposition de restitution: dix minutes; échange : dix minutes).

Cette partie complémentaire de l'épreuve se déroule entièrement dans la langue vivante étrangère, dite mineure.

Le candidat propose une restitution du document audio ou vidéo au regard de la question posée. Cette restitution est suivie d'un échange avec le jury.

Durée de la préparation: trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. **La partie principale dans la discipline majeure compte pour 13 points**, la partie complémentaire dans la discipline mineure compte pour 7 points. La note 0 est éliminatoire ;